

GREC ANCIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Julien Bocholier – Myriam Diarra – Thibault Miguet – Julia Wang

Coefficient : 3 (épreuve commune) ; 5 (épreuve à option).

Durée de préparation : 1 heure et 30 minutes.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes.

Nature de l'épreuve :

- **Traduction et commentaire d'un texte grec :**

Le candidat¹ doit présenter, lire, traduire avec l'aide du dictionnaire, puis commenter un texte d'environ 18 à 20 lignes² ou vers. Le texte n'est jamais pris dans le corpus, mais, pour l'épreuve commune, il est toujours lié à la thématique. Après sa proposition de traduction, le candidat est invité par le jury à revenir sur certains points afin de l'améliorer. Il peut le faire immédiatement ou après avoir présenté son commentaire, suivi lui aussi de quelques questions.

- **Textes antiques grecs :**

– Traduction (10 minutes environ) :

Le candidat doit présenter très brièvement, lire et traduire avec l'aide du dictionnaire un texte d'environ 7 à 8 lignes ou vers lié à la thématique, mais pris hors du corpus. Le jury revient avec le candidat sur certains points de la traduction.

– Commentaire (20 minutes environ) :

Le candidat doit présenter et commenter un texte bilingue grec-français d'une page environ, lié à la thématique et pris dans le corpus (le candidat n'a pas à lire le texte avant de le commenter, mais, quand il le cite, il doit le faire en grec). Le jury revient avec le candidat sur des points du commentaire.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre trois sujets³.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire Grec-Français : le *Grand Bailly*, Anatole Bailly, Paris, 2000 ; *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, P. Grimal, Paris, 1951 (ou éditions suivantes) ; *Westermanns Atlas zur Weltgeschichte, I. Vorzeit, Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963. Ces ouvrages sont fournis par le jury et disponibles dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : pour l'épreuve « Textes antiques grecs », l'œuvre du corpus dont est extrait le texte à commenter est fournie par le jury.

Corpus 2025 illustrant la thématique « Mesure et excès » :

— Homère, *Odyssée*. Chants VIII à XII.

— Sophocle, *Antigone*.

— Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*. Livres VI et VII.

— Plutarque, *Vie d'Antoine*.

— Lucien, *Alexandre ou le faux prophète*.

¹ Dans le présent rapport, le terme « candidat » est employé de façon générique pour désigner aussi bien les candidates que les candidats.

² Les lignes et les pages qui servent ici d'étalons sont celles des volumes de la Collection des Universités de France (Les Belles Lettres, Paris).

³ Pour l'épreuve « Textes antiques grec », deux tirages au sort successifs sont nécessaires : le premier pour déterminer le sujet de traduction, le second pour celui de commentaire.

Cette année, nous avons entendu 64 candidats, dont 9 au titre de l'épreuve d'option et 55 au titre de l'épreuve commune. Parmi ces derniers, 9 avaient choisi de travailler sur des « Textes antiques grecs » (8 l'an dernier) et 26 étaient optionnaires de lettres classiques, ayant choisi le latin comme épreuve de spécialité⁴. Les notes s'échelonnent de la façon suivante :

– **épreuve à option** (les notes données couplent l'explication de texte grec et l'histoire ancienne) : note la plus haute : 19,5 ; note la plus basse : 5,5 ; moyenne : 13,56/20.

– **épreuve commune** : note la plus haute : 20 ; note la plus basse : 1 ; moyenne : 12,46/20.

La **moyenne générale** s'établit à 12,62/20 (46,9 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20).

Si ces statistiques sont globalement tout à fait cohérentes avec celles des années précédentes, nous constatons toutefois une légère diminution des effectifs d'hellénistes à l'admissibilité puis à l'admission, notamment chez les spécialistes de lettres classiques ayant sélectionné le grec comme épreuve d'option (9 optionnaires de grec sur 64 hellénistes admissibles, contre 12 sur 67 l'an dernier ; seulement 3 optionnaires sur 24 hellénistes admis, contre 6 sur 30 l'an dernier). L'explication de ce phénomène, qui n'est attribuable ni à une proportion moindre de candidats à l'écrit, ni à des notes inférieures en moyenne, nous semble relever au moins en partie de certains choix problématiques au moment de l'inscription : ainsi, sur les 11 classicistes ayant choisi le latin comme option à l'oral, 6 ou 7 auraient eu manifestement intérêt à opter pour le grec, au vu de leurs résultats — y compris en comparant leurs notes dans les deux langues anciennes à l'écrit. Si la moyenne de l'épreuve commune a été quelque peu améliorée (12,46 contre 12,09 l'an dernier) par plusieurs prestations remarquables, que nous avons volontiers gratifiées de notes supérieures ou égales à 18 (8 candidats en tronc commun cette année), nous devons rappeler que la note d'option à l'oral est la seule qui bénéficie d'un coefficient 5 (toutes les autres épreuves, à l'écrit comme à l'oral, ayant un coefficient 3), ce qui lui donne un poids considérable. Il importe donc que chaque candidat soit attentif à maximiser ses chances de réussite en déterminant stratégiquement sa discipline de spécialité.

Abstraction faite de ces considérations inspirées par les résultats d'admission, le jury est plus que satisfait de la qualité globale des présentations auxquelles il a assisté cette année. Les meilleures notes (un quart des candidats, 16 en tout, ont obtenu 17/20 ou plus) ont récompensé des traductions précises, une bonne réactivité lors de la reprise et un commentaire pertinent, montrant à la fois un esprit synthétique dans la définition des enjeux principaux du texte et de la finesse dans l'analyse littéraire. Si la rigueur grammaticale prime toujours dans l'évaluation d'une traduction, le jury a néanmoins su apprécier à leur juste valeur les efforts de quelques candidats pour rendre le texte dans un français naturel et élégant — voire littéraire — distinct du « versionnais » qui reste trop souvent la langue par défaut de ce genre d'exercice.

Les avantages combinés d'une préparation allongée à 1h30 et de la mise à disposition du dictionnaire grec-français se sont confirmés cette année : on ne voit pratiquement aucun candidat frappé de mutisme ou en détresse extrême, on entend peu de traductions complètement fantaisistes, et c'est un confort indéniable, pour le jury lui-même, de pouvoir se concentrer durant la reprise sur des points essentiels de syntaxe ou de morphologie plutôt que sur le lexique. Ces modifications relativement récentes dans les conditions de l'épreuve auront permis, cette année encore, à des grands débutants qui peuvent se prévaloir, à défaut d'une longue expérience, d'un travail sérieux durant leurs années de CPGE, de s'illustrer sans être pénalisés par des lacunes de vocabulaire qui pourront être palliées ultérieurement dans leur parcours.

⁴ Plus de 47% des candidats interrogés en tronc commun en grec étaient donc des classicistes, contre seulement 7% du côté du latin, ce qui justifie la différence entre les moyennes dans les deux disciplines. Comme chaque année, le jury a interrogé en épreuve de tronc commun sans savoir quels candidats étaient optionnaires de lettres classiques ou non.

En ce qui concerne l'épreuve « Textes antiques », mise en place depuis un an, le bilan est en demi-teinte. Comme lors de la première session l'an dernier, ce nouveau format, dans lequel l'évaluation porte majoritairement sur un commentaire de texte tiré du corpus thématique étudié pendant l'année de khâgne, a fourni l'occasion de bonnes prestations à des candidats à qui l'épreuve traditionnelle aurait posé trop de difficultés dans la maîtrise de la langue grecque. Comme l'année dernière aussi, nous ne pouvons que constater un effet de moyenne, propre à tout exercice divisé en moitiés indépendantes, qui restreint inévitablement la fourchette de notes (en l'occurrence, de 8,5 à 16,5) en évitant aussi bien les réussites parfaites que les catastrophes totales. La version, quoique sur un texte très court et souvent sans écueils majeurs, fait quasi systématiquement baisser la note, trahissant un réel écart de niveau de maîtrise de la langue par rapport à la moyenne des candidats dans l'épreuve traditionnelle. Nous ne pouvons que conseiller vivement à ceux qui optent pour l'épreuve « Textes antiques », à l'oral comme à l'écrit, de ne jamais sacrifier l'une des deux parties de l'épreuve, et dans cette optique, de consacrer un minimum d'entraînement à la version grecque, qui compte pour presque un tiers de leur note finale. La moyenne des oraux de « Textes antiques » (11,28/20), qui était cette année assez nettement inférieure à celle de traduction-commentaire (12,7), reflète non seulement un taux quelque peu préoccupant de textes traduits de manière aberrante, voire hasardeuse, mais aussi des aspects décevants dans certains commentaires. S'agissant en effet d'une épreuve sur corpus, pour laquelle le texte à étudier est fourni avec sa traduction française (et l'intégralité de l'ouvrage en bilingue), le jury estimait pouvoir s'attendre à la fois à une méthodologie plus aboutie (un certain nombre de candidats s'attachant encore à plaquer des connaissances générales sur un auteur davantage qu'à livrer de véritables analyses de détail du texte grec) et à une plus grande familiarité avec les œuvres. Nous espérons que cette dernière se trouvera renforcée dans un avenir proche à la faveur de la réduction progressive du volume du corpus, lequel passe à quatre titres seulement dès l'an prochain. Dans l'ensemble, un peu plus encore qu'en 2024, la nouvelle épreuve « Textes antiques » n'aura permis qu'à un nombre restreint de candidats de s'illustrer, puisque sur 9 admissibles⁵ ayant choisi ce format à l'oral, seuls 2 candidats, déjà admissibles l'an dernier, ont pu intégrer.

Pour conclure ces remarques générales, cette session d'oraux a démontré une fois de plus que le hasard du tirage des sujets, et notamment leur niveau relatif de difficulté, n'ont que très peu d'influence sur le résultat final, puisque des textes de Lysias ou de Diodore qui n'auraient pas dû poser de problème particulier ont donné lieu aux notes les plus basses, tandis que certains des meilleurs candidats ont trouvé matière à briller sur des vers complexes de Sophocle, d'Euripide ou d'Aristophane, ou encore en livrant un commentaire philosophique d'une rare finesse sur Platon.

I. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- **Le tirage**

Dans la mesure du possible, le jury de grec propose le tirage cinq minutes avant le début de l'heure officielle de préparation, ce qui génère davantage de sérénité et de fluidité dans l'enchaînement des étapes. Parmi trois billets, le candidat tire au sort le sien, sur lequel figurent le nom de l'auteur, le nom de l'œuvre, la référence du passage, un titre et un chapeau choisis

⁵ Une dixième personne, s'étant trompée dans son choix d'épreuve, a dû passer l'oral de traduction-commentaire alors qu'elle souhaitait initialement opter pour « Textes antiques ». L'intitulé des épreuves, qui manque de clarté, fait actuellement l'objet d'une réflexion, mais les erreurs de ce type se reproduisant à chaque session du concours, rappelons néanmoins qu'il est de la responsabilité du candidat de se montrer particulièrement attentif au moment de son inscription, tant pour l'écrit que pour l'oral : une méprise lors de cette étape ne saurait en aucun cas être rattrapée le jour de l'épreuve.

par le jury afin de situer l'extrait et, pour les épreuves de traduction, le texte grec, éventuellement accompagné de quelques notes. Le paratexte fournit les aides jugées nécessaires pour traduire, mais aussi quelques éléments essentiels de contextualisation en vue du commentaire.

Pour l'épreuve « Textes antiques », le candidat procède à deux tirages, celui du court texte à traduire et celui du billet de commentaire où figurent les références précises de l'extrait, un titre et un chapeau ; un exemplaire de l'ouvrage d'où est tiré l'extrait à commenter, en édition bilingue, est ensuite fourni au candidat pour toute la durée de sa préparation.

- **La préparation**

Comme mentionné plus haut, les avantages combinés d'une préparation allongée à 1h30 depuis 2021 et de la mise à disposition du Bailly ne sont plus à démontrer : les candidats, qui ont le loisir de consulter le dictionnaire chaque fois que cela est nécessaire, y gagnent en précision dans la compréhension des textes et en assurance lors de leur présentation, et le jury n'assiste plus que de manière exceptionnelle à un échec complet à traduire l'extrait donné. Toutefois, loin s'en faut que le dictionnaire dispense de connaissances linguistiques élémentaires : au contraire, sa consultation requiert un certain degré de maîtrise et d'expérience — en témoignent certaines confusions grossières, voire des échecs ponctuels à trouver un mot dans le Bailly faute de familiarité avec une règle de morphologie supposée connue, telle que celles qui régissent l'augment verbal. Un bagage lexical minimal n'est pas non plus à négliger, et à cet effet, nous ne saurions trop recommander un entraînement régulier à la lecture et à la traduction (« petit grec ») : un candidat qui manque trop de pratique perd un temps précieux, et peut s'égarer lui-même, dans la consultation des innombrables sens et emplois de tel ou tel terme du vocabulaire de base.

Si le jury fait désormais l'économie d'une note lorsqu'une expression se trouve expliquée dans le Bailly, il s'est toutefois efforcé d'ajouter des éclaircissements en bas de page⁶ pour tous les aspects morphologiques, sémantiques ou syntaxiques qui lui semblaient peu classiques ou trop difficiles à déceler à partir des normes grammaticales acquises en khâgne et des indications du dictionnaire. À ce sujet, nous remarquons une nouvelle fois que certains candidats font encore un usage trop partiel du paratexte (titre, chapeau, notes) qui est pourtant fourni pour les guider et dont nous ne manquons pas de signaler la présence au moment du tirage.

- **Le passage**

Il est d'une durée totale de 30 minutes pour tous les types d'oraux. L'épreuve traditionnelle de traduction-commentaire n'étant soumise officiellement ni à un barème précis, ni à une répartition quantitative de durée entre les deux parties de l'exercice, il arrive encore, malgré nos tentatives dès cette année de limiter le temps dévolu à la version et à sa reprise, que le commentaire soit réduit à quelques minutes. Le jury, bien conscient du problème, met tout en œuvre pour résorber progressivement ces écarts. Néanmoins, dans les cas où la compréhension initiale du texte est très fautive, il paraît préjudiciable de laisser le candidat appuyer son analyse littéraire sur des contresens ; aussi avons-nous eu pour politique de revenir sur les principales erreurs de la manière la plus complète possible, quitte à empiéter sur le temps de commentaire. Lorsque des faiblesses se font sentir, le jury se met en devoir, lors de la reprise, d'aiguiller aussi rapidement que possible le candidat vers les bonnes réponses, mais il est important que celui-ci fasse preuve lui-même de suffisamment de réactivité pour tirer profit des indices qui lui sont proposés, sous peine non seulement de ne pas rattraper ses fautes de traduction, mais encore de ne plus avoir le loisir de développer son commentaire. Observons à

⁶ Ces notes ne sont délibérément presque jamais des traductions toutes faites, mais visent plutôt à orienter le candidat vers une construction ou une signification particulière en faisant appel à ses connaissances grammaticales.

ce propos que certaines traductions même erronées au départ ont permis d'obtenir d'excellentes notes après une reprise dynamique et volontaire⁷, tandis que les reprises trop lentes et laborieuses sont systématiquement pénalisantes, ne serait-ce que par le sacrifice partiel de la seconde partie de l'exercice.

Dans l'épreuve « Textes antiques », ce problème ne se pose pas de la même manière, puisque les deux exercices sont décorrélés et que le jury est donc plus libre d'interrompre si nécessaire la reprise de la courte version au bout des dix premières minutes pour écouter le commentaire. Sur les 20 minutes réservées à cette partie de l'épreuve, le candidat doit veiller à ne pas occuper l'intégralité du temps de parole, mais à laisser quelques minutes à la fin pour les questions du jury : ces dernières ne pourront que bénéficier au candidat si celui-ci se révèle apte à rectifier d'éventuelles erreurs, à réagir avec pertinence aux remarques qui lui sont faites et à approfondir certains points intéressants.

L'introduction du texte à traduire

Elle doit être très concise et synthétique. Pour l'épreuve de traduction-commentaire, il s'agit de cerner l'extrait en termes de genre littéraire (une dimension trop souvent ignorée), de contexte et de chronologie, et éventuellement de commencer à en esquisser les principaux enjeux. La paraphrase du chapeau du texte ou la récitation hors de propos d'une notice sur l'auteur sont à exclure.

Pour l'épreuve « Textes antiques », l'introduction est proportionnelle à la taille du texte à traduire, aussi ne dépasse-t-elle guère une phrase visant à resituer simplement l'extrait.

La lecture

Elle doit être nette, avec un débit fluide. Le candidat doit veiller à respecter les articulations naturelles de la phrase (notamment à lier l'enclitique au mot qui le précède) et bien sûr à prononcer correctement chaque phonème : des voyelles finales systématiquement écorchées ne présagent pas l'analyse la plus exacte.

La traduction

Le candidat doit procéder en reprenant explicitement les groupes de mots l'un après l'autre. À cette étape, il convient de restituer avec exactitude les lettres élidées en grec. L'interprétation proposée doit être claire et unique. Il est inutile de laisser délibérément planer un flou — voire de basculer dans le non-sens — faute de certitude, et il est en tout cas inacceptable, surtout depuis la mise à disposition du dictionnaire, d'omettre volontairement un passage ou de demander au jury une aide supplémentaire au cours de la traduction.

S'il peut sembler normal de commettre quelques erreurs ou maladroites ponctuelles dans la première tentative de traduction, il est en revanche rédhibitoire de montrer qu'on s'est contenté de deviner le sens du texte à l'aide du dictionnaire sans passer par l'analyse grammaticale et la construction syntaxique de chaque phrase. Cette étape cruciale commence par les formes verbales, et il nous faut donc, une fois de plus, nous appesantir sur l'importance de la morphologie verbale dans l'apprentissage de la grammaire. Confondre un participe avec un infinitif, ou le traduire comme une forme conjuguée, négliger la voix ou la personne, se tromper de mode ou de temps ne manque jamais d'induire des contresens à grande échelle. En particulier, les hellénistes devraient être au fait des différents sens et emplois des modes verbaux : trop de candidats se révèlent encore incapables de distinguer l'éventuel, le potentiel et l'irréel, ou ignorent l'existence de l'infinitif substantivé ou du subjonctif délibératif.

Approximations, confusions et lacunes récurrentes touchent d'ailleurs d'autres domaines que les formes verbales : degrés de l'adjectif (comparatif / superlatif), pronoms

⁷ Rappelons que toute faute spontanément rectifiée par le candidat à la reprise est annulée dans l'évaluation finale.

(relatifs, démonstratifs, anaphoriques...), subordination (propositions relatives / propositions interrogatives indirectes), sans parler d'une foule de « petits mots » (conjonctions, prépositions, adverbes, particules de liaison, etc.), qui sont d'autant plus répandus qu'ils sont d'une utilité précieuse pour l'articulation des propositions et des syntagmes. Les emplois de αὐτός ne sont pas toujours maîtrisés, quand il n'est pas simplement confondu avec le démonstratif οὗτος (dont nous ne saurions trop recommander de revoir la déclinaison) ; on a également observé une confusion entre les formes réfléchies, porteuses d'un esprit rude, et les formes non réfléchies. Les nuances de sens de l'adjectif πᾶς, au singulier et au pluriel, ont également posé des difficultés — quand il ne s'est pas vu accoler arbitrairement une valeur démonstrative. Enfin, ce sont les emplois de l'article lui-même qui ont souvent mis les candidats en difficulté, malgré leur place centrale dans la syntaxe grecque : la substantivation de groupes prépositionnels, d'adjectifs (avec les nuances apportées par le genre choisi), n'a pas toujours été comprise, de même que les emplois de ὁ μὲν..., ὁ δέ..., pourtant courants. Plus largement, la lecture souvent superficielle des pronoms-adjectifs, et le trop peu d'attention prêtée à la présence ou à l'absence de l'article, ont empêché certains candidats de saisir les subtilités des textes, notamment de prose philosophique.

La reprise de la traduction

Celle-ci intervient directement après l'exercice de traduction dans l'épreuve « Textes antiques » ; pour l'épreuve de traduction-commentaire, le jury demande systématiquement au candidat s'il préfère procéder à cette reprise avant ou après son commentaire, mais il est évidemment dans l'intérêt de chacun de bénéficier des améliorations apportées à sa compréhension du texte pour développer ensuite son analyse littéraire. Bien que nous l'ayons déjà souligné plus haut, nous ne saurions assez insister sur l'importance de la reprise : celle-ci permet au jury d'évaluer la connaissance précise du grec, l'agilité intellectuelle et l'ouverture d'esprit du candidat, qui peut à cette occasion rattraper efficacement ses erreurs et ainsi faire remonter, parfois considérablement, sa note. Un candidat qui manque singulièrement de vivacité, outre l'impression négative qu'il donne et les points qu'il échoue à récupérer, s'expose à perdre du temps utile pour son commentaire. Nous ne pouvons qu'encourager les candidats, en particulier ceux qui ont une propension à la timidité et au manque d'assurance, à ne pas baisser les bras après l'exposé de leur traduction, mais au contraire à placer de l'espoir dans la reprise et à continuer de mobiliser toute leur énergie et leur concentration pour cette étape.

Le commentaire

L'introduction doit compléter en quelques mots la présentation de l'extrait (l'essentiel ayant déjà été dit avant la traduction), puis passer sans tarder à une problématisation et au dégagement des principales articulations du texte, en s'aidant de la numérotation des lignes.

Dans l'épreuve de traduction et commentaire, ce dernier est, comme nous l'avons expliqué plus haut, un exercice de concision et de synthèse, excluant toute formule vague et générale, sans rapport direct avec le sujet, ou purement rhétorique. Le candidat est évalué sur sa capacité à discerner clairement les caractéristiques et enjeux essentiels du texte et à les articuler autour d'une problématique, mais aussi à gérer le temps variable qui lui est imparti en hiérarchisant ses arguments et en adaptant le dosage entre observations transversales et analyses de détail. Il est ainsi regrettable de voir des candidats ne tenir aucun compte des indications de temps données par le jury, maintenir le déroulé initial de leur commentaire au lieu de produire quelques remarques de synthèse, et se voir interrompre au beau milieu de leur exposé.

En l'absence d'improvisé sur Homère, et moyennant une reprise efficace de sa traduction, le candidat devrait idéalement disposer d'au moins 8 minutes de commentaire (certaines excellentes prestations étant montées jusqu'à 14 minutes), tout en conservant du temps pour l'entretien avec le jury.

S'il n'y a pas de plan-type imposé, le jury a été surpris cette année d'entendre une majorité de candidats tenter un commentaire composé, au lieu du commentaire linéaire plus attendu dans la temporalité réduite de l'oral. Ce choix peut davantage se concevoir dans le cas du commentaire sur programme de l'épreuve « Textes antiques », mais nous tenons à mettre en garde les candidats qui le choisissent dans le cadre de l'épreuve traditionnelle : en effet, le peu de temps imparti à la préparation du commentaire a souvent donné lieu à des plans bancals, se résumant parfois à de simples artifices rhétoriques. En un temps aussi limité, mieux vaut opter pour un plan linéaire qui, rappelons-le, n'équivaut nullement à une paraphrase du texte : dans ses grands axes, il en suit certes les mouvements, mais il se subdivise en sous-parties thématiques qui doivent permettre au candidat de prendre de la hauteur.

Le commentaire vise avant tout à mettre en lumière la sensibilité littéraire du candidat, ses qualités oratoires, sa réactivité (notamment pour la prise en compte des amendements parfois conséquents apportés à la traduction). Néanmoins, même sans viser l'érudition absolue, certaines lacunes en termes de culture antique ont précipité les candidats dans de fâcheux contresens (l'oligarchie à Athènes au V^e siècle, Hannibal dans les troupes romaines, confusion entre Dion Cassius et Dion de Pruse...), ou ne leur ont pas permis d'accéder à certaines dimensions du texte. Nous rappelons la spécificité de la littérature antique, qui exige des candidats la maîtrise des outils d'analyse, mais aussi quelques notions du contexte de production des œuvres, afin d'en produire un commentaire à la fois riche et exempt d'anachronismes. Quant aux connaissances en métrique qui permettent de scander certains vers et d'en affiner l'analyse, elles constituent un atout volontiers valorisé par le jury.

II. CHOIX DES TEXTES

- **Auteurs proposés cette année**

Achille Tatius, Aristophane, Aristote, Arrien, Chariton, Diodore de Sicile, Dion Chrysostome, Eschine, Eschyle, Ésope, Euripide, Favorinos, Flavius Josèphe, Galien, Héliodore, Hippocrate, Homère (« Textes antiques grecs »), Julien, Lucien de Samosate, Lysias, Marc-Aurèle, Ménandre, Platon, Plutarque, Polybe, Pseudo-Longin, Sophocle, Strabon, Théophraste, Thucydide.

Nous nous sommes attachés à proposer un éventail large d'auteurs et de périodes, tout en respectant les contraintes de difficulté de l'exercice (qui excluent certains auteurs ou genres dont le dialecte ou l'expression sont trop éloignés de l'attique classique enseigné dans le secondaire). Toute particularité linguistique qui s'écartere des normes et exemples donnés par les grammaires scolaires est signalée et éclaircie dans les notes fournies par le jury, qui utilise de manière plus générale les outils du paratexte pour compenser la complexité relative de chaque sujet. Nous incitons donc les candidats à ne pas se laisser impressionner par un auteur réputé difficile ou qu'ils n'ont jamais rencontré : le jury ne valorise pas tant l'érudition que la méthode, la rigueur grammaticale et la capacité d'analyse et de synthèse.

- **Exemples de billets**

Épreuve commune (thématique « Mesure et excès »)

~ Traduction et commentaire d'un texte grec ~

EURIPIDE, *Iphigénie à Aulis*, 1186-1205.

Une criante injustice

Clytemnestre s'en prend à Agamemnon qui s'apprête à sacrifier leur fille pour permettre le départ de l'armée à Troie.

Τί σοι κατεύξη τάγαθόν, σφάζων τέκνον ;
νόστον πονηρόν, οἰκοθέν γ' αἰσχροῶς ἰών ;
Ἄλλ' ἐμὲ δίκαιον ἀγαθὸν εὖχεσθαι τί σοι ;
οὐ τάρ' ἀσυνετοὺς τοὺς θεοὺς ἡγοίμεθ' ἄν,
εἰ τοῖσιν αὐθένταισιν εὖ φρονήσομεν ; (1190)

Ἦκων δ' ἐς Ἄργος προσπεσῇ τέκνοισι σοῖς ;
ἀλλ' οὐ θέμις σοι. Τίς δὲ καὶ προσδλέψεται
παίδων σ', ἴν' αὐτῶν προσέμενος κτάνης τινά ;
Ταῦτ' ἤλθες ἤδη διὰ λόγων, ἢ σκῆπτρά σοι
μόνον διαφέρειν καὶ στρατηλατεῖν μέλει ; (1195)

Ὅν χρῆν δίκαιον λόγον ἐν Ἀργείοις λέγειν·
« Βούλεσθ', Ἀχαιοί, πλεῖν Φρυγῶν ἐπὶ χθόνα ;
κλῆρον τίθεσθε παῖδ' ὅτου θανεῖν χρεῶν. »
Ἐν ἴσῳ γὰρ ἦν τόδ', ἀλλὰ μὴ σ' ἐξαίρετον
σφάγιον παρασχεῖν Δαναΐδαισι παῖδα σὴν· (1200)

ἢ Μενέλεων πρὸ μητρὸς Ἑρμιόνην κτανεῖν,
οὐπὲρ τὸ πρᾶγμ' ἦν. Νῦν δ' ἐγὼ μὲν ἢ τὸ σὸν
σώζουσα λέκτρον παιδὸς ἐστερήσομαι,
ἢ δ' ἐξαμαρτοῦς', ὑπόροφον νεάνιδα
Σπάρτη κομίζουσ', εὐτυχὴς γενήσεται. (1205)

Notes :

προσέμενος : voir προσίημι.

διὰ λόγων ἐλθεῖν + A : réfléchir à qqch.

ὄν : *relatif de liaison, dont l'antécédent est* σοι.

κλῆρον τίθεμαι : établir par tirage au sort.

ἐν ἴσῳ ἐστί = ἴσον ἐστί.

Μενέλεων : *accusatif*.

~ Textes antiques grecs ~

Traduction

ESOPE, *Fables*, 268.

L'âne qui enviait le cheval

Ὅνος ἵππον ἐμακάριζεν, ὡς ἀφθόνως τρεφόμενον καὶ ἐπιμελῶς, αὐτὸς μὴδ' ἀχύρων ἄλις ἔχων,
καὶ ταῦτα πλεῖστα ταλαιπωρῶν. Ἐπεὶ δὲ καιρὸς ἐπέστη πολέμου, καὶ ὁ στρατιώτης ἑνοπλος
ἀνέβη τὸν ἵππον, πανταχόσε τοῦτον ἐλαύνων, καὶ δὴ καὶ μέσον τῶν πολεμίων εἰσήλασε, καὶ ὁ
ἵππος πληγεὶς ἔκειτο, ταῦτα ἑωρακὼς ὁ ὄνος τὸν ἵππον μεταβαλλόμενος ἐταλάνιζεν.

Ὁ μῦθος δηλοῖ ὅτι οὐ δεῖ τοὺς ἄρχοντας καὶ πλουσίους ζηλοῦν, ἀλλὰ τὸν κατ' ἐκείνων φθόνον
καὶ τὸν κίνδυνον ἀναλογιζομένους τὴν πενίαν ἀγαπᾶν.

Notes :

ἀναλογίζομαι : (*ici*) prendre en compte.

Commentaire

Lucien, *Alexandre ou le faux prophète*, 38-39
De « τελετήν τε γάρ τινα συνίσταται » à « Ἴη Ἀλέξανδρε ».

Un nouveau culte spectaculaire

Non content du succès de l'oracle de Glycon, Alexandre met en place de fastueuses festivités...

Épreuve d'option (hors thématique)

ARISTOPHANE, *Les Thesmophories*, 785-813.

Les femmes, un mal nécessaire

Parabase du chœur féminin, qui s'en prend à la misogynie des hommes.

ΧΟΡΟΣ. Ἡμεῖς τοίνυν ἡμᾶς αὐτὰς εὖ λέξωμεν παραδᾶσαι. (785)

Καίτοι πᾶς τις τὸ γυναικεῖον φύλον κακὰ πόλλ' ἀγορεύει,
ὥς πᾶν ἔσμεν κακὸν ἀνθρώποις κᾶξ ἡμῶν ἔστιν ἅπαντα,
ἔριδες, νεΐκη, στάσις ἀργαλέα, λύπη, πόλεμος. Φέρε δὴ νυν,
εἰ κακὸν ἔσμεν, τί γαμεῖθ' ἡμᾶς, εἴπερ ἀληθῶς κακὸν ἔσμεν,
κἀπαγορεύετε μήτ' ἐξελθεῖν μήτ' ἐκκύψασαν ἀλῶναι, (790)

ἀλλ' οὕτως πολλῇ σπουδῇ τὸ κακὸν βούλεσθε φυλάττειν ;
Κἂν ἐξέλθῃ τὸ γύναιόν ποι, κᾶθ' εὖρητ' αὐτὸ θύρασιν,
μανίας μαίνεσθ', οὓς χρῆν σπένδειν καὶ χαίρειν, εἴπερ ἀληθῶς
ἔνδοθεν ἤϋρετε φροῦδον τὸ κακὸν καὶ μὴ κατελαμβάνετ' ἔνδον.
Κἂν καταδάρθωμεν ἐν ἀλλοτρίων παίζουσαι καὶ κοπιῶσαι, (795)
πᾶς τις τὸ κακὸν τοῦτο ζητεῖ περὶ τὰς κλῖνας περινοστών.

Κἂν ἐκ θυρίδος παρακύπτωμεν, τὸ κακὸν ζητεῖτε θεᾶσθαι·
κἂν αἰσχυνθεῖς ἀναχωρήσῃ, πολὺ μᾶλλον πᾶς ἐπιθυμεῖ
αὐθις τὸ κακὸν παρακύψαν ἰδεῖν. Οὕτως ἡμεῖς ἐπιδήλως
ὑμῶν ἔσμεν πολὺ βελτίους, βάσανός τε πάρεστιν ιδέσθαι. [...] (800)

Οὐδ' ἂν κλέψασα γυνὴ ζεύγει κατὰ πεντήκοντα τάλαντα (811)
εἰς πόλιν ἔλθοι τῶν δημοσίων· ἀλλ' ἦν τὰ μέγισθ' ὑφέληται,
φορμὸν πυρῶν τάνδρὸς κλέψας, αὐθημερὸν ἀνταπέδωκεν.

Notes :

καταλαμβάνω : (ici) trouver.

Construire ensemble : κλέψασα κατὰ πεντήκοντα τάλαντα τῶν δημοσίων (κατὰ a ici un sens distributif) et ζεύγει εἰς πόλιν ἔλθοι.

• Rubrique lexicale

Malgré la mise à disposition du dictionnaire Bailly en salle de préparation, il demeure indispensable que les candidats continuent à travailler leur maîtrise du vocabulaire et des tournures de base, ne serait-ce que pour leur permettre de réaliser dans les temps l'ensemble du travail demandé ; la révision des hellénismes répertoriés dans la *Syntaxe grecque* de M. Bizos (p. 242-256) est à ce titre fortement recommandée.

Pour le lexique le plus courant, nous renvoyons aux conseils prodigués dans le rapport 2024 ; nous nous contenterons de rappeler ici les confusions les plus fréquentes :

αἰρέω-ῶ / αἶρω

ἀπαντᾷ / ἅπαντα

ἀπέωσα / ἀπέσωσα

ἀργός (brillant) / ἄργός (= ἄεργος)

βία / βίος

βοάω-ῶ / βοηθέω-ῶ

βουλεύω / βούλομαι

δεινός / δειλός

διοικέω-ῶ / διώκω

δοκέω-ῶ (ἐδόκει, ἔδοξε) / δίδωμι (ἔδωκε)

δέχομαι / δείκνυμαι

ἐάν / ἔάν

εἰς / εἴς

ἐπειδή / ἔπειτα

ἐρῶ (futur contracte de λέγω) / ἐράω-ῶ

ἐράω-ῶ / ἐρωτάω-ῶ

ἔσσεσθαι / εἴσεσθαι

ἔψομαι (futur de ἔπομαι) / ὄψομαι (futur de ὄραω-ῶ)

article ἡ / conjonction ἥ / subjonctif ἥ / adverbe de lieu ἥ

ἣν (pronom relatif) / ἥν (pour ἐάν, conjonction de subordination)

κάλλος / καλός / καλλίων

κἄν (= καὶ ἐάν) / κἂν (καὶ ἐν)

οἶδα / εἶδον / εἶδος (et εἰδώς / ἰδών, etc.)

ὅτι / ὅτι

οὐδέ / οὐτε

ὀφείλω / ὀφελέω-ῶ

πειρα / πειράω-ῶ

πείσομαι (futur de πάσχω) / πείσομαι (futur du moyen πείθομαι)

πολέμιος / πόλεμος

προσέχω / προσήκω

σαφής / σοφός

τις / τίς

χρήζω / χρή

χρῆναι / χρῆσθαι

ὥσπερ / ὥστε